

■ **Fiduciaire Beauregard Sàrl**, à Lausanne, CH-550-1039208-1 (FOSC du 23.04.2004, p. 14/2230524). Statuts modifiés le 11 février 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration de la gérante du 11 février 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Müller Didier, qui n'est plus associé, cède sa part de CHF 1'000 à l'associée-gérante Müller Josette, désormais titulaire d'une part de CHF 49'000 et d'une part de CHF 1'000. Le capital social est ensuite porté de CHF 50'000 à CHF 100'000, par la création d'une part de CHF 50'000 dont Müller Josette est titulaire. Communications aux associés: par écrit ou par voie électronique (fax ou e-mail).
Registre journalier no 2683 du 19.02.2009
(04898580 / CH-550.1.039.208-1)